

Beaux vieux mots de Braine-le-Comte (Belgique)

Daniel Droixhe
(Université de Liège)

La localité belge de Braine-le-Comte [S 19] est voisine de la frontière séparant picard et wallon. Les cartes de la fragmentation dialectale de la Belgique romane s'accordent à la situer en domaine picard. C'est déjà le cas dans la carte traditionnelle d'Alphonse Maréchal (1926)¹, où Braine-le-Château [Ni 36], distante d'une douzaine de kilomètres, appartient au domaine wallon. La carte établie par Bagby Atwood (1955) sépare nettement les deux Braine par un faisceau d'au moins trente isoglosses, la concentration maximale dans son système, et la « carte provisoire » due à Louis Remacle, d'après les limites de trente-deux différenciations phonétiques et morphologiques, confirme la séparation².

Braine-le-Comte montre en effet, d'un point de vue phonétique, quelques traits caractéristiques du pic. par rapport au wallon : maintien non-palatalisé des c / g + a dans *capia* « chapeau », *câr* « char », *carpintî* « charpentier », *gambe* « jambe », *markî* « marché », etc. ; non-palatalisation de -īca posttonique en proparoxyton dans PĚRTĬCA > *pîrke* (type montois) ; timbre *oû* caractérisant les formes *frouûd* « froid » < FRIGIDUS et *soû* « soif » < SÍTIS alors que le w., particulièrement dans le nord de l'ouest-wallon, a plutôt le timbre *wè*, ou *è*, *eu*, etc. ; évolution de la voy. tonique de PLŪMA > *pleume* comme dans une grande partie du Hainaut, alors que le w. voisin a surtout les timbres *o*, *u*.

Mais le parler de Braine-le-Comte offre aussi quelques caractères wallons : traitement du k + e, i initial en s à la différence de la zone pic.occidentale qui a š (*cinde* ~ *chène*, *chinde* « cendre ») ; traitement du suff. -ELLU en -ia, ya, a dans *capia*, *flaya* « fléau », *pourcha* « pourceau », à la place du timbre ô ; traitement du suff. -ĒRIU, -ARIU en -î (*carpintî*, *mèstî*) alors que le type pic. général, analogue au français, s'amorce à l'ouest avec des f. en -ié, -iè; traitement w. du -st- en -ss- dans CRŪSTA > *crousse*, pour le pic. *croûte*, *croûte*.

Les termes qui suivent, retenus pour leur intérêt historique, proviennent de deux sources : le *Recueil de poésies wallonnes* du poète Camille Dulait, qui se termine par un *Glossaire* (s. l., 1946), et le *Glossaire en wallon de Braine-le-Comte* publié à une date indéterminée par la Commission du glossaire brainois, édité par son secrétaire, Robert Hiernaut (ici GWBr). L'enquête sur la première source s'inscrit dans le cadre de l'inventaire lexical d'un certain nombre d'auteurs picards de Belgique, qu'a entrepris le Centre de Philologie et d'Histoire littéraire wallonnes de l'ULB. Certains termes figurent dans les deux lexiques, auquel cas on reproduit les deux définitions, si nécessaire; il semble que le *Glossaire* de la Commission se soit parfois inspiré de Dulait, sans que cela soit systématique.

Le présent article n'a pour but que de suggérer la richesse du vocabulaire compilé en le rapportant notamment à l'ouvrage de Pierre Ruelle intitulé *Dites-moi, d'où viennent donc*

¹ *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, 1, 1926, 274. Je remercie Monsieur le Professeur Fernand Carton d'avoir relu cet article en me suggérant diverses corrections.

² « La géographie dialectale de la Belgique romane », *Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui*, éd. Georges Straka, Paris : Klincksieck, 1972, 311-35.

ces mots borains ? (Mons : Ed. du Trait d'union, 1979-92, t. I-V)³. On conçoit aisément que l'exercice privilégie le rapport à l'ancien français. Il est favorisé par la parution accélérée, ces dernières années, de divers dictionnaires relatifs au belgo-picard ou au wallo-picard. Il semble avoir été apprécié des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, avec lesquels il a été conduit, en particulier à l'occasion de la lecture du recueil *Textes de Wallonie*⁴. On espère qu'il intéressera aussi le lecteur de *Linguistique picarde*.

1. *adormiter* : « entourer de flatteries » (GWBr)

Le mot est absent des dictionnaires borains⁵ et montois⁶. L'extrême ouest du belgo-picard⁷, le tournaisien⁸, le parler d'Ath⁹ ne le connaissent pas davantage. Le terme apparaît dès qu'on entre en domaine wallon. Joseph Coppens le note sous la même f. dans son *Dictionnaire aclot*, avec le sens d'« amadouer, endormir »¹⁰. Charles Grandgagnage le donnait sous la f. *adolmiter* « dorloter »¹¹. On le trouve chez l'écrivain de Charleroi Jacques Bertrand dans la « chanson-parade » intitulée *Guêre à l' guêre* (1868) : les mères devront-elles encore longtemps pleurer les malheurs des conflits étrangers au peuple, elles qui ont *tant passé d' nûts pou inl'ver vos-èfants, lès-adolmiter, lès sogni*, « tant passé de nuits pour éllever vos-enfants, les dorloter, les soigner »¹².

Le picard de Tournai ou d'Ath a pour « dorloter, cajoler, bercer » *adodéner, adodineu*, parfois réduit à *dodineu*¹³. L'a.fr. connaît effectivement *dodiner* « balancer, bercer, choyer », qui se prolonge en *dodeliner* par « allongement expressif » (déjà chez Gilles Ménage) et que les dictionnaires étymologiques français s'accordent à considérer comme « formé sur un

³ Monsieur André Capron, auteur avec Pierre Nisolle de l'*Essai d'illustration du patois borain* cité plus bas, s'apprête à rééditer l'ouvrage de P. Ruelle. Je lui adresse mes remerciements pour avoir bien voulu m'en communiquer, en « pré-originale », le texte informatisé.

⁴ Daniel Droixhe et Nadine Vanwelkenhuyzen, *Textes de Wallonie*, Bruxelles : Presses de l'ULB, 2003.

⁵ Émile Mester, *Dictionnaire borain-français*, Boussu-Hornu : Club d'Animation culturelle et sportive, 1979, 6 fasc. (*Abachage-Ingresser*) ; Emmanuel Laurent, *Nouveau dictionnaire borain-français*, 1983, 3 ; Ghlin : Éd. du Sablier, 1996 ; Gaston Dieu, *Le livre du « Borain »*. *Anthologie dialectale (poètes et prosateurs)*. *Glossaire explicatif et comparatif*, s.l.n.d. [1984- 88], 5 fasc. ; André Capron et Pierre Nisolle, *Essai d'illustration du patois borain*, Charleroi : MicRomania, 2003 ;

⁶ Philibert Delmotte, *Essai d'un glossaire wallon*. Mons : Bolland, 1907-1909, 2 vol. [composé vers 1812 ; l'auteur a vécu de 1745 à 1824] - Bruxelles : Éd. Culture et Civilisation, 1981 ; Joseph Sigart, *Glossaire étymologique montois ou dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*, Bruxelles - Paris : Claassen - Maisonneuve, 2e éd., 1870 - Archives de la linguistique française, France-Expansion : AUPELF/CNRS, 1973. 4 microfiches - Bibl. Nat. de France, Ressources électroniques, NUMM- 50947 ; Association des Montois Cayaux, *Ouais. Dictionnaire montois-français*, Saint-Symphorien : Imprimerie Debruxelles, 1998.

⁷ Léon Maes, *Lexique mouscronnois suivi de trois récits d'inspiration païenne*, préface de R. Pinon, Mémoires de la Société d'Hist. de Mouscron et de la région, t. II, fasc.1, Mouscron, 1980.

⁸ Lucien Jardez, *Glossaire picard tournaisien*, Tournai : Société roy. d'Hist. et d'Archéol. de Tournai, 1998 (Publ. extraordinaires de la S.H.T., t. VII).

⁹ *Le picard du pays d'Ath*, Études et documents du Cercle roy. d'Hist. et d'Archéol. d'Ath et de la région, 16, 2000 ; Louis Vindal, *Lexique du parler picard d'Irchonwelz (Ath)*, Charleroi : micRomania, 1995.

¹⁰ Nivelles : Fédération wallonne du Brabant, 1950.

¹¹ *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Liège-Bruxelles : Oudart, Desoer et Muquardt, 1845-80 - Archives de la linguistique française, France-Expansion : AUPELF/CNRS, 1973. 9 microfiches - Bibl. Nat. de France, Ressources électroniques, NUMM- 50663.

¹² *Les œuvres wallonnes*, éd. J. Vandereuse, Charleroi : Association littéraire wallonne de Charleroi, 1960, 110-13.

¹³ Jardez ; *Le pic. du pays d'Ath* ; Vindal. Les deux derniers donnent aussi sous *dodineu* : « mijoter », « cuire à petit feu ».

radical onomatopéique DOD- exprimant le balancement, parfois le gonflement » (voir *dodu*, *dondon*)¹⁴. Le radical de ces mots se retrouve également dans le mot enfantin *dodo*, dont la création a été en même temps suggérée par le verbe *dormir*.

Le FEW fait état d'une large survivance de *dodiner*, *dodèner*, *dôdeigni*, *dodiney*, *dooudina* « choyer, dorloter, caresser » en wallon de Liège et de Stavelot, en picard de Mons (Sigart) ou de Mouscron (Maes), en champenois, en angevin, en bourguignon, en provençal¹⁵. De manière plus intéressante, de notre point de vue, il rattache à la même famille des f. avec allongement en *-miner* comme le m.fr. *dodiminer* « caresser », mais aussi avec *a-* préfixé, comme *adodeminer*. On n'est pas loin d'*adolmiter*. Quant à notre *adormiter* de départ, il a pu très logiquement se trouver influencé par le voisinage formel de *dormir*, puisqu'il s'agit ici de « dorloter », de « bercer ». d'où un effet non moins banal de lambdacisme. On peut aussi « bercer d'illusions » : on serait ainsi, suggère le FEW, passé de « bercer » à « enjôler » dans le cas du w. liég. *adodiner*¹⁶; de la même évolution de sens proviendrait l'a.fr. *dodin* « trompeur »¹⁷. Disons d'un mot que chercher l'étymologie d'*adormiter* dans *dormir* ou *endormir* relèverait plutôt de l'étymologie populaire : la f. avec préfixe, pour « dormir », n'existe pas en belgo-picard ; en dehors de l'o.-w. *adôrmi* « endormir », les f. pic. avec cette signification sont du type *indormi*, *édormi* ; enfin, on s'expliquerait mal le lambdacisme.

Reste à se demander d'abord si l'*andochiner* de Tournai « se faire accorder les faveurs d'une jeune fille » (« enjôler ») n'appartiendrait pas aussi à la même famille. Il s'agirait ensuite d'examiner le rapport qu'entretiendrait éventuellement celle-ci avec deux groupes de mots peut-être liés : d'une part le lillois *adoliser* « affectionner, caliner quelqu'un » et le w. *adoûler*, *andoûler* « amadouer, enjôler », que l'on range sous le lat. *adulari* « caresser »¹⁸ ; d'autre part les picardo-wallons *amidouler*, *-douler*, *-toûler*, *amadoûler*, « enjôler, amadouer »¹⁹. Bloch et v. Wartburg récusent ici une étymologie populaire : « Quant à *amidouler* du picard où on a voulu voir le prototype d'*amadouer*, et qu'on a interprété comme une dérivé d'*ami doux*, c'est une altération d'un verbe dér. *d'amiable* qui a été provoquée par *amadouer* ». Comme tout serait simple si ces t. dialectaux se rattachaient à *amadou* « préparation pour se jaunir le teint » et à *amadouer* « se servir d'une telle préparation pour exciter la pitié ». Mais l'*amadou* provençal complique le problème d'un point de vue sémantique en désignant à la fois une « substance prompte à s'enflammer » et la qualité d'être « amoureux », le désir se substituant à la pitié. Pierre Guiraud rejette quant à lui toute association avec l'idée d'amour ou d'*« amitié »*, « un concept entièrement étranger à la langue des gueux ». On revient à la première hypothèse, puisque l'*amadou* est littéral^t une « amorce » en vue de séduire²⁰. On ne peut néanmoins récuser une attirance probable du t. *ami* quand on considère une autre famille de mots signifiant « bercer ; câliner, dorloter ; amadouer » : picard de Valenciennes et tournaisien *amicloter*, mouscronnois *amiclôter*, athois *amicloceu*.

¹⁴ Walther von Wartburg, *Franz. Etym. Wörterb.*, 3 Bd, 112-13, *dod-*, § 2.

¹⁵ Voir aussi Edmond Edmont, *Lexique Saint-Polois*, Saint-Pol-Mâcon, 1897: *adodiner* « dorloter, bercer, chercher à endormir ».

¹⁶ Cf. le *Bull. du Dict. wallon* 5, 147.

¹⁷ Considéré comme « d'origine incertaine » par Algirdas Julien Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris : Larousse, 2001.

¹⁸ Jean Haust, *Dictionnaire liégeois*, Liège : Vaillant-Carmanne, 1933. Cf. Augustin- François Villers, *Dictionnaire wallon-français (Malmedy)*, 1793, éd. Jean Lechanteur, Liège : Michiels, 1999. Hyp. partagée par Marguerite et Henri Blanquaert dans un ouvrage qu'il convient de citer avec réserves, le *Dictionnaire encyclopédique du patois lillois*, Lille : Éditions Publi-Nord, 1998. Celui-ci, observe F. Carton, a fait l'objet de recensions sévères.

¹⁹ Hécart (voir ci-dessous, note 27); Jardez.

²⁰ *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris : Payot, 1982, 47-48).

2. *afiérer*: « travailler adroiteme nt. Ex. : *afiérer s'n ouvrâdje* » (GWBr)

Il s'agit manifestement d'un type verbal largement répandu dans le domaine picard et jusqu'en bordure du wallon. Le vieil *Essai* de Delmotte et le moderne *Essai d'illustration* de Capron et Nisolle donnent le montois et le borain *s'afiérer* « s'y prendre bien ». Retenons aussi, chez Hécart, l'attestation de *s'affierter* « s'y prendre adroiteme nt »²¹. Dans l'ouest-w., Chapelle-lez-Herlaimont (Ch 26), à la limite entre w. et pic., connaît *afiérer* « signoler, parachever ; *s'afiérer* est plus largement attesté dans la même aire avec le sens de « bien s'y prendre, avoir la manière, être habile »²².

Dans la région picardo-wallonne du Centre, Felixa Wart-Blondiau écrit dans *Lès mèchneûs*, en parler de Jolimont (près de La Louvière) :

<i>Bah ! mes p'tits losses, mon Dieu !</i>	<i>Bah ! mes petits vauriens, mon Dieu !</i>
<i>Pus tard vos s'rèz pus dokes ;</i>	<i>Plus tard vous serez plus adroits ;</i>
<i>Wétèz d'afiérer mieux</i>	<i>Veillez de mieux travailler</i>
<i>Sans pougniⁱ din les stokes.</i>	<i>Sans poigner dans les dizeaux²³.</i>

Le *Dictionnaire du wallon du Centre* de Floribert Deprêtre et Raoul Nopère²⁴ neutralise la signification : *afiérer* « s'y prendre, agir », mais les exemples montrent qu'il faut comprendre « s'y prendre bien, avec adresse » (*Pou yèsse bon comerçant, i faut savoù afièr*). On s'éloigne encore du sens général avec l'interprétation du borain *s'afierèy* selon Dieu : « se mettre en état de, s'entraîner ». Plusieurs auteurs associent au verbe un adjetif signifiant « adroit ; fort, instruit ; débrouillard »²⁵.

Comme le proposaient déjà Hécart et Delmotte, c'est à la famille de l'a. et m.fr. *afierir* « convenir, appartenir, concerner », venant du lat. FERIRE « frapper », qu'il faut rapporter le pic. *afiérer*²⁶. Le FEW enregistre l'extension wallonne du t. : w. *afirer* « agencer », nam. *afrau* « adroit »²⁷. Delmotte cite, de Marot : *Faites à mon nez l'honneur qu'il affiert à tel seigneur*²⁸. *Afiérer* signifie donc littéral^t « travailler comme il convient ». La survivance régionale d'un t. français encore en usage au XVI^e siècle se conçoit aisément²⁹. Le picard inscrit ainsi une f. originale à côté du fr. *féru*, qui remonte au même étymon par la chaîne « blessé » > « épris » > « passionné ».

3. *afikí* : « adapter provisoirement un objet sur un autre » (GWBr) // « piquer » (Dul)

²¹ Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes : Lemaître, 3ème édition, 1834 - Archives de la linguistique française, France-Expansion : AUPELF/CNRS, 1973. 6 microfiches - Bibl. Nat. de France, Ressources électroniques, NUMM- 50669. Monsieur F. Carton me signale qu'il préfère l'appellation de « picard de Valenciennes » à celle de « rouchi », « car l'*ALPic* a montré que le terme inventé par le romantique G. Hécart ne recouvrait aucun 'sous-dialecte' géographiquement identifiable ».

²² Arille Carlier, *Dictionnaire de l'ouest-wallon*, direction W. Bal, Charleroi : Association littéraire wallonne de Charleroi, 1985.

²³ Groupe de dix gerbes dressées et appuyées les unes contre les autres, pour permettre un séchage rapide.

²⁴ La Louvière : Imp. commerciale et industrielle, 1942.

²⁵ Pic. de Valenciennes *affiert* « adroit » (Hécart) ; bor. *afieré* « ferré, calé, fort, instruit » (Cap./Nis.).

²⁶ FEW, 3 Bd, 466, *ferire*.

²⁷ BDW 4, 13 ; 8, 28.

²⁸ L'ex. figure dans le *Dictionnaire de Trévoux*.

²⁹ Mais le mot semble éteint à Mons, du moins parmi les Montois Cayaux rédacteurs du lexique *Ouais* de 1998.

Le t. appartient bien sûr à la famille de *fixer, afficher* < lat. *FIGICARE « fixer »³⁰. Le *Glossaire borain* de Capron-Nisolle donne pour *afikier* « flanquer, plaquer, coller ». Le mot est connu sous la forme *afikier* à Mons et à Tournai³¹. La f. *afikeu* domine dans la région d’Ath³². Le *Lexique du parler picard d’Irchonwelz (Ath)* signale un emploi pronominal du verbe : *s’afikeu* « se maintenir, se fixer » (*eùl bon tans s’afike*). L’extrême nord du domaine belgo-picard a *afiki* comme à Braine-le-Comte³³, tandis que l’extrême ouest palatalise la finale en *afitchi*, mais l’ouest-w. a *afiker*.

Tous ces termes ont bien conservé les sens « fixer, attacher » de l’a.fr., en y ajoutant, à Mons et dans le Borinage, une idée d’« attaque» physique, de « coup », notamment « donné du plat de la main »³⁴. L’extension de sens fait alors du mot le correspondant des fr. *flanquer* ou *coller (une beigne)*. L’a.fr. (*soi*) *afichier* ainsi qu’un certain nombre de dial. gallo-romans du sud-est (Dauph., Savoie, Suisse) ont développé les sens «déclarer avec fermeté, affirmer avec insistance, s’obstiner, s’opiniâtrer ». S’ajoute parfois une notion de combat verbal plus ou moins violent : le FEW cite notamment le montois *affiquer* « riposter vigoureusement, river le clou ».

Aux a.fr. *afiche, afiquet* « agrafe » correspondent le montois *afique* « porte-aiguille à tricoter ; parures, petits ajustements de femme »³⁵. Chez Brûlé-Maison, on dit à Paquié, qui porte un crêpe de deuil attaché au bras par une épingle : « Quemen que te vla affuiqué ! »³⁶.

Quant au wallon liége. il connaît le t. *aflitche*, qui désigne le « fruit », la « capitule de la bardane », laquelle s’attache aux vêtements comme l’agrafe. Le mot apparaît surtout dans l’expr. lg. *ritche d’on toné d’aflices èt d’on trawé huflèt* « être riche d’un tonneau d’aflices et d’un sifflet trouvé »³⁷. Le *Dictionnaire liégeois* de Henri Forir donne aussi au t. *aflitche* le sens d’« affliction, chagrin, état de tristesse et d’abattement d’esprit »³⁸, qui suggère un croisement plaisant avec le nom de la capitule de la bardane. Jean Haust avait proposé de donner ce sens au t. *atcheye* pour expliquer l’expr. *dji r’prind my-atcheye* « je reprends mon ancienne manière de vivre » ou «je retire mon épingle [= attache] du jeu » dans un des *Dialogues de paysans (1631-1636)*³⁹. Haust émet aussi l’hyp. d’un rattachement d’*atcheye* à *tchir* « chier », d’où « situation breneuse » > « routine ».

4. *afilèt* : « guide de cheval, en grosse ficelle » (GWBr)

³⁰ FEW, 3 Bd., 508.

³¹ Delmotte ; Jardez.

³² *Le pic. du pays d’Ath* ; Vindal.

³³ Émile De Ridder, *Dictionnaire du parler picard de Flobecq*, Centre culturel du Pays des Collines, 2000.

³⁴ Mais le lexique de Dieu semble ici recopier la définition de Mester.

³⁵ Sigart rapporte : « À la Bénoîte *affique* de sainte Waudru étaient attachés certains fiefs dont les comtes de Hainaut devaient faire le relief en leur qualité d’abbé séculier du chapitre de cette sainte ».

³⁶ Communication F. Carton. Cf. F. Cottignies dit Brûlé-Maison, *Chansons et pasquilles*, éd. critique, commentaires et glossaire par F. Carton, Arras : Archives du Pas-de-Calais, 1965, VIII, 2 (Société de dialectologie picarde, 7).

³⁷ Michel Francard, *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*, Bruxelles : De Boeck Université / Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1994 : *ritche d’afliche(s) èt trawé chofta !* (se dit de qqun dont les richesses ne sont que du vent).

³⁸ *Dictionnaire liégeois-français*, Liège : Severeyns et Faust, 1866 sv.

³⁹ Liège : Vaillant-Carmanne, 1939, 24.

Le mot est largement répandu en picard. P. Ruelle lui a consacré une notice dans son *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains* (§ 88) : « La guide en fine cordelette attachée à la longe d'un cheval de trait ou directement à son mors est, en borain, *ën afilé* (...). La forme féminine de Valenciennes [*afilée*] corrobore la terminaison *-é* de préférence à la terminaison *-et*. Il ne s'agit pas d'un petit fil (filet) mais d'une cordelette mise en forme de fil (*filé*, *-ée*). » La f. *afilèt* domine à Mons, dans le Centre et à Nivelles⁴⁰. La région d'Ath a *a afieu* ou *afileû* mais Stambruges, dans l'extrême sud de l'arrondissement (A 60), proche de l'aire montoise, a également *afilé*. À ne pas confondre avec un « fouet »⁴¹.

5. *blâdje, bladjoû* : « pâle, pâlot » (GWBr ; Dul)

Camille Dulait emploie ce terme dans *Ene farce qui 'n reyussi ni*, où l'auteur, perché sur un cerisier, imite le cri du corbeau pour jouer un tour à sa famille, mais est pris à son tour quand on feint de menacer l'oiseau du fusil. Le voilà vite descendu de l'arbre, “blâdje comme in mórt”. Le *Glossaire brainois* fournit égal^t le t. sous les f. *blâdje* ou *bladjoû* “pâle, pâlot”. Le t. est connu dans toute la région: Ursmar Fiérain, écrivain de Soignies, proche de Braine-le-Comte, l'emploie dans sa chanson sur la fête folklorique de la *Simpe èt louîrd* (1965). Le cocu, que ses voisins brocardent comme « simple et lourd », se venge en les invitant à un festin où le « gambon » se révèle être un bloc de bois. Il verra « l' pus boufon dèl binde (...) dèv'ni blâdje », au moment d'attaquer la pièce « avû l' coutia d' bouchî »⁴².

Le mot est connu à Mons, selon Ruelle (§ 84), sous les f. *blâche, blage, blâke*⁴³; l'anc. pic. a *blage* (XIVe s.). Le belgo-picard, jusqu'à la frontière avec le w. (Chapelle-lez-Herlaimont), a les dérivés *blâgeot* ou *bladjoû* - d'où notre f. picarde de Braine-le-Comte. L'ouest-w. a *bladje* et *bladjot*.

Le FEW 1, 405 et 15/1, 154a range ces t. sous l'all. BLEICH « pâle », anc. néerl. *bleec*⁴⁴. Mais Ruelle écrit : « Le a de toutes ces formes s'explique mal ». Si les f. wallonnes et lorraines - « Malmedy *blatche*, gaumais *blâtche*, Metz *biâche* » - tiennent leur voyelle a du « rhénan *blaich* ‘pâle’ », l'hypothèse ne vaut pas pour le picard, « trop éloigné ». La f. boraine doit sans doute remonter « à une forme germanique anc. *BLAICH identique à la forme rhénane ».

6. *brèyî* : “variété de gros épervier” (GWBr) // *breyi*: “oiseau de proie” (Dul)

Ruelle mentionne *el breyé* «la buse», que le Picard d'aujourd'hui confond volontiers avec *el mousket* «l'épervier»⁴⁵. « Avouons que notre *breyé* ne vit plus guère en borain que dans l'expression *il est pus dur* (« stupide») *qu'en breyé*. La buse était d'un dressage difficile et passait pour stupide, ce qui explique que l'on dise d'un ignorant : *C'est une buse* ». D'où, peut-être, ajouteron-nous, le fr. rég. *buser* « faire échouer à l'examen (un élève peu doué)»,

⁴⁰ Coppens : « C'est 'l tchèvau d'*afilèt* qu'est 'l pus près d' l'escorèye [fouet]. Au fig. : personne qui dirige une maison, une ferme, une affaire ».

⁴¹ Comme le fait Mester. Dieu définit plus correctement.

⁴² Cf. K. Decruyenaere, *Chansons en dialecte de Soignies sur les festivités de la Simpélourd et de la Pentecôte*, mém. de licence en Langues et Littér. romanes, ULB, 1999-2000, 26-28. – Original : *El Mouchon d'Aunia*, avril 1965, 53^{ème} année, La Louvière, 73.

⁴³ Ouais n'enregistre que *blâche* et *blâdje*.

⁴⁴ Suivi par Coppens pour le nivellois *bladjot*.

⁴⁵ § 68 : « D'autres oiseaux ».

le t. entraînant un jeu de mots avec le fr. rég. *chapeau-buse* « haut de forme », par métaphore à partir du dialectal et fr. rég. *buse* « tuyau (de poêle) »⁴⁶.

Le mot est égal^t connu, sous une f. analogue à celle de Braine-le-Comte, dans la rég. du Centre, dans celle de Charleroi (Châtelet Ch 61, Monceau-sur-Sambre, etc.)⁴⁷ ainsi qu'à Nivelles. Mais il semble avoir disparu dans les rég. d'Ath ou à Mouscron. N'aurait-il pas dans ces zones subi l'influence d'une confusion paronymique avec *bré*, *breu* « excrément ; vase, boue », lequel conserve en borain et à Mons une f. *brin* plus distincte ?

Le mot, poursuit Ruelle, est apparenté aux a.fr. « *bruhier*, *bruier*, *brehier* » dont « l'origine est inconnue ». On a suggéré pour ces derniers un rapport avec *bruyère* d'orig. celt. : « qui habite la bruyère ». L'hyp. est partagée par Haust, qui rapproche le lg. *brouhî* « buse, oiseau de proie » de *brouhîre* « bruyère ». Grandgagnage rattachait plutôt *brouhî* à la racine BROU « obscur » dans la mesure où « toutes les variétés de cet oiseau [sont] de couleur brun-foncé ». Il renvoie aux w. *broûkis'* « obscur, sombre, ténébreux », *brousiner* « être d'humeur sombre », *broûzé* « mâchuré », etc.

7. *brouyî* : « aller vite. Ex. : il est temps d' *brouyi* ! » (GWBr) // « s'enfuir » (Dul)

Ce verbe, quand il comporte une idée de « course rapide », de « fuite », paraît assez rare dans les dialectes pic. de Belgique. Il est cependant connu dans l'ouest-w. et le Centre. Carlier, pour la première rég., donne l'ex. *vos lès-aurîz vu brouyî* « il fallait les voir filer ». Le dict. de Deprêtre et Nopère fournit quant à lui : *il-aroût falu vîr les gamins broûyi* (fuir à toutes jambes) *dou coûp qu'il ont vu l' champête* « il aurait fallu voir les gamins détaler quand ils ont vu le garde-champêtre ». Hécart enregistre égal^t dans son dictionnaire « *rouchi* », sous *bruire* : « Vieux mot qui n'est d'usage que dans ces phrases : *I bruit* en parlant d'un corps qui fend l'air avec rapidité. *On n'entendrôt pas une mouque bruire* tant le silence est bien observé. Onomatopée ».

Le Deprêtre-Nopère range le mot sous une seule entrée *broûyi* qui confond deux gammes de sens : « brouiller, troubler », d'où *s' broûyi* « être confus », « se tromper », et « bruire ». Il semble qu'il faille, comme le fait le dict. de l'ouest-w., séparer ces deux significations générales. En pic. comme en w., un type *brouyî*, *brouyer*, , *brouyeu* se dégage avec le sens de « bourdonner, bruire, gronder, ronfler, vrombir, etc. ». Le bor. traduit par « ronronner, bourdonner, produire un bruit sourd et continu » (Mester ; Capron-Nisolle). Le mot a le même sens à Ath. Le v. paraît s'appliquer particulièrement au feu. Le FEW mentionne pour Mons : *el feu brouye* « le feu bruit ». Coppens donne pour Nivelles l'ex. : *El feu brouye, c'est signe dè djèleye* « Le feu bruit, c'est signe de gelée »⁴⁸. Georges Lejuste montre une certaine confusion quand, dans son modeste mais utile *Guide du patois picard binchois*⁴⁹, il définit *brouye* par « le feu qui brûle en sifflant » ; il faudrait lire : « sifflement du

⁴⁶ Cf. W. Bal et al., *Belgicismes. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1994 ; Chr. Delcourt, *Dictionnaire du français de Belgique*, Bruxelles : Le Cri, 1998. Ce dernier me fait part de ses doutes à l'égard de l'hypothèse, « dans la mesure où le v. n'indique pas un constat ('vous êtes bête comme un oiseau'), mais une action ('je vous fais péter') ». L'hyp. de C. Delcourt serait « que les verbes concurrents *buser* et *mofler* relèvent tous les deux d'une même métaphore : 'faire une grosse tête à quelqu'un' (ils ont l'un et l'autre un étymon germanique) ».

⁴⁷ Carlier.

⁴⁸ Il place sous la même entrée : « brouiller », « troubler », « commettre une erreur » et « bruire ».

⁴⁹ Binche : Éd. Montée, s.d. (1983 ?).

feu qui brûle »⁵⁰. Le terme s'applique aussi plus spécialement au beuglement du taureau ou de la vache. Le dict. de Flobecq précise sous *brouyî*: « beugler, émettre le cri de la vache ‘torace’, c.à.d. perpétuellement ‘en chaleur’ et jamais ‘pleine’ cependant, par suite de maladie ». Le dict. de l'ouest-w. mentionne une enseignede cabaret à Seneffe : *Au taûr qui brouye* « Au taureau qui gronde ». Sans doute est-ce à cette famille générale, plutôt qu'à celle de « brouiller » - que Coppens confond avec « bruire » - que se rattache le sens « renâcler » à Nivelles.

Pour le domaine wallon, épingleons la f., géographiquement très éloignée, que donne le *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne* de Michel Francard (1994) : *brouyi* « produire un bruit continu », rangé avec raison dans la famille du fr. *bruire* « faire du bruit, bourdonner ». Le mot viendrait donc, d'après le FEW 10, 546b, du lat. RŪGĪRE avec infl. éventuelle de *braire* < lat. *BRAGERE,

Faut-il comprendre, comme le donnent à penser ces dictionnaires, que l'idée de « bruit », de « bourdonnement » conduit naturellement à celle de « course rapide », celle-ci produisant celui-là. C'est déjà, en somme, l'hyp. de Hécart quand il évoque « un corps qui fend l'air avec rapidité », et commentant : « *On n'entendrôt pas une mouque bruire* tant le silence est bien observé ». On peut penser que le type *brouyî* revêt une signification suffisamment spécifique pour le rattacher plutôt à l'a.fr. *brouer, brouwer* « s'enfuir », qui apparaît notamment dans l'expr. *brouer le terrien* « se sauver » (Coquillard)⁵¹. N'est-ce pas à la même famille de mots que le FEW devrait rattacher le t. *brouyè* « courir bruyamment » (Marche ; 10, 546b) ?

7. *bukes*: “jets sur certains légumes” (GWBr) // *buke* « extrémité, non encore lignifiée, des branches de ronces” (Dul).

Ruelle (§ 58 « Le bruit ») souligne le fait que la *buke* que l'on a dans l'oeil correspond étymologiquement au fr. *bûche*, mais ne désigne jamais qu'un « corps étranger (quelconque) », un « brin de paille » selon les Évangiles. Il en va de même de la *buskète* que l'on « tire à la courte paille ». « Si petite qu'elle soit, il ne peut s'agir d'une *bûche*, mais d'une *brindille* »⁵². Le lillois connaît la *bucque* « poussière, grain de sable imperceptible que le vent chasse dans l'oeil » (Blanquaert). Le parler de Braine-le-Comte montre donc, à partir d'un emploi analogue, une spécialisation de sens qui lui semble particulière⁵³.

8. *criyau*: “mauvaise herbe” (Dul).

Dans son journal, le Tournaisien Pasquier de La Barre (1500-1565) raconte comment des Bourguignons, tentèrent d'entrer dans sa ville pour la piller, mais furent repoussés, tandis que d'autres « chevaucheurs » entraient à Orcq (à l'ouest de Tournai). S'en retirant, ils

trouverent aucunes pauvres femmes sur les champs cueillans crualx pour nourir leurs bestes, lesquelles ilz prindrent et emmenerent : ausquelles, par despit, le

⁵⁰ Le mot manque à Émile Bailly, *Vive èl' patois binchou !*, Rixensart : Patch'éditions, 1999.

⁵¹ Par ailleurs, l'idée de mouvement lie les a.fr. *bruie* « vivacité, impétuosité », *brive* « vivacité, rapidité », *briver* « courir avec rapidité ». Dans le *Perceval, qui bruit* signifie « qui coule rapidement » (1308).

⁵² Sigart signale opportunément le rapport avec le lg. *bouhe* « corpuscules ».

⁵³ Le w. de Nivelles a sous *buke* : « tige de certaines plantes ».

seneschal de Haynnault, chef de bende, fist copper les robes ou cotrons [jupons] jusques au cul et, à aucunes, jusques à leur chainture et les renvoierent en ceste sorte, leur disant par derision que il se recommandoit « aux chiens de Tournay » et qu'ilz ne les craindoient point, mais ilz craindoient leurs promnes [prunes], parlans des boulets de l'artillerie des Tournisiens.

Le t. *cruau* est assez largement connu sous cette f. en Picardie belge. Tournai a *cruéau*. La f. brainoise correspond à celle d'Ath. Le mot est également bien vivant dans le fr. régional du Nord, au point d'avoir donné les v. *cruauder* “arracher des mauvaises herbes” (également à Mons) et *décruauder*⁵⁴. Ces t. perpétuent l'a.fr. *cruau*, *cruault*, *cruaud*, *cruyau* “mauvaise herbe des rivières” (God), considéré comme étant d’étymologie inconnue. Le wall. connaît *crouwin*, à Lg “humidité froide, persistante; sarclure” (DL), à Bastogne “terme générique pour désigner les plantes non semées et indésirables dans les jardins, les champs de céréales (bistorte, mouron, platin, etc.)”. Avec M. Francard, on dérivera ces mots du moy. néerl. KRUUT “mauvaise herbe” (FEW 16, 427). Les attestations du God. relèvent presque toutes de la rég. de Lille.

9. *dèhubi*: “amuser, distraire” (Dul) // *dèyubi* (s') : « se distraire » (GWBr)

Ce t. ne semble, sous la forme brainoise, connu ni en « *rouchi* », ni à Mouscron, Tournai, Ath, Mons, Binche, ni dans le Borinage, etc. Il doit se rattacher à l'a.fr. *hubir*, dont un des sens est « se réjouir, s’égayer »⁵⁵. Une autre signification s’articule aisément à la précédente : *hubi* « en bonne santé et en bonne humeur ». R. Grandsaignes d'Hauterive priviliege, d’après le dictionnaire de Richelet, un autre sens que God. trouve « très différent » : « hérisser le poil, les plumes, la crête », d’où « se mettre en colère » ou « se pavanner »⁵⁶. On conçoit comment ces significations se rattachent aux précédentes, dans une direction positive ou négative, si l’on suppose avec Gr.d’H. qu’elles ont « peut-être » toutes un rapport avec l'a.fr. *huve* « sorte de coiffure, bonnet » qui perpétue le francique **huba* « id. »⁵⁷ : le hérissement, considéré comme coiffure, peut exprimer la vitalité, la bonne humeur, la gaieté. De là, aussi, cette autre gamme de sens de *hubir* selon Cotgrave, Nicot, Monet et Oudin : « faire prospérer », « bien nourrir, en sorte que le nourrisson croisse et profite », etc. (God.).

L’extension du sème ‘hérisse’ > ‘joyeux’ serait ainsi analogue à celle que manifeste, selon Ruelle, l'a.fr. *hurebale* « plaisir bruyant et coûteux » si on le dérive de la racine *hur-* caractérisant un « objet hérisssé » : on sait qu’on lui rattache *hure* « bonnet de fourrure », « tête hérissee », *huron* « paysan » puis « sauvage du Canada », *ahuri*, *hurluberlu*, le wallon *horê* « talus » puis « fossé », etc.⁵⁸

La difficulté réside dans le fait que le DEAF ne mentionne aucune extension de ce type, les dérivés de **huba* se cantonnant dans le domaine de la « coiffure ». Au reste, même le

⁵⁴ Communication F. Carton, qui me signale que le mot figure dans l'*ALPic S*, supplément « contenant toutes les données recueillies pendant 30 ans d'enquêtes, qui n'ont pu, faute de crédit, être publiées sous forme d'atlas ».

⁵⁵ God., 4, 517.

⁵⁶ *Dictionnaire d'ancien français. Moyen âge et Renaissance*, Paris : Larousse, 1947.

⁵⁷ Kurth Baldinger, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen : Niemeyer, 2000, H4-H5, 762-67 ; suivi par Greimas.

⁵⁸ Jean Dubois, Henri Mitterand, Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique*, Paris : Larousse, 2001.

dérivé borain supposé de la racine *hur-*, *urbèyer*, est orienté dans la direction négative de « hurler, se lamenter (en parlant du vent) » (Ruelle invoque aussi, d'après le F.E.W., l'artésien *urbéier* « hurler »). Quant au rapprochement qu'opère Jules Herbillon entre ces mots et les lg. *hourbaler* « traiter durement » et *harbaler* « harceler », qui contiendraient l'a.fr. *baler* « danser », il serait à examiner séparément, en y joignant un rapport éventuel avec la famille que semblent constituer l'a.fr. *tribaler* « remuer de côté et d'autre, agiter » (d'où *trimballer*), l'a.fr. et lg. *triboler* « agiter, tourmenter », le lg. *tribekale* « tapage désordonné », etc.

10. *dèsclèfer* : « déchirer (à cause d'un obstacle pointu) ». Expr. : *mindjî à s' dèsclèfer* : « avec excès » // «déchirer » (Dul)

Le mot est largement connu avec ce sens et sous cette forme dans le Borinage et à Nivelles⁵⁹, et sous les f. *èsclèfer*, *-feu*, *sclèfer*, *-feu*, etc. d'Ath et Mons à Nivelles et La Louvière. À ces localisations mentionnées par le FEW, Ruelle ajoute des attestations pour l'Artois, Marche-lez-Écaussines, Namur, etc.⁶⁰ Mester signale en borain le proverbe : *El cieugne qui descleffe esse nez descleffe esse visage* « Celui qui médit d'un membre de sa famille, médit de lui-même ».

Le FEW range ces mots belgo-romans sous le moy. néerl. *schelferen* « fendre, faire voler en éclats » (17, 31). Il les sépare de la famille de l'a.fr. *eschifler*, *eschesfler* « déchirer, fendre, meurtrir », qui, selon une hyp. de Gamillscheg, remonterait à l'est-frison *schafelen* « racler, gratter, râper ; blesser, endommager » (17, 25)⁶¹. L'a.fr. *eschifler* prend particulièrement les f. *eschefler*, *escefler* en pic. et à Tournai au 13e s. ; il subsisterait en ard. sous la f. *échiffler* « enlever les grains d'un épis sur pied en passant vivement la main fermée ». Si les t. rangés dans les deux familles entretiennent d'étroits rapports de sens, leur étymon respectif, souligne le FEW, se distingue par la voyelle du radical. Celle-ci, dans le cas de *schafelen* ou d'un moy. néerl. **schavelen* de même sens, a pu passer à *e* après palatale, puis à *i*. Greimas adopte l'hyp. du FEW et fait d'*eschefler* le dérivé « probable » du « bas. all. *skafen* 'racler' ».

Reste tout de même une f. belgo-romane *èskèfler* « briser en formant des esquilles », à Cerfontaine (dans l'arr. de Philippeville), que fournit le FEW sous *schelferen* et qui correspond exactement à l'a.fr. S'agirait-il d'une variante isolée avec métathèse ? Cette dernière, que le FEW juge « bien compréhensible », ne pourrait-elle faire basculer toute la famille dialectale picardo-wallonne sous l'origine assignée aux t. d'a.fr. ?

En tout état de cause, il semble qu'il faille abandonner l'hyp. de P. Ruelle pour cette famille dialectale, qu'il rattache au « francique *slippen* 'glisser' ». Lui-même convient que le passage de l'idée de « glisser » à « tailler de travers » puis à « déchirer » suppose une évolution sémantique « déroutante », bien qu'il la trouve finalement « probable ». De même, l'hyp. de Grandsaignes d'Hauterive paraît déclassée, qui voyait dans l'a.fr. *eschefler* un composé de *es-* et de l'a.fr. *chipe* (1306), *chifle* « lambeau, chiffon, guenille », d'où les fr. *chiffe*, *chiffon* (1609), lesquels remontent, selon l'opinion courante, au « moyen anglais *chip* 'petit morceau, copeau' », déverbal de *to chip* « tailler en petits morceaux » (*Rob. Hist.*).

⁵⁹ *dèsclèfer* « détacher les caieux : *dèsclèfer des as*, *dès ougnons* - 2 écorcher : *il a yeû 's dwèt dèsclèfè* » (Coppens).

⁶⁰ Coppens donne pour Nivelles : *dèsclèéfer*

⁶¹ « Französische Etymologien. III», *Zeitschrift f. rom. Phil.* 41, 1921, 506, sur « écafer ». Le FEW propose aussi de remonter plutôt à un hypothétique **schavelen* reconstitué d'après le moy. néerl. *schavelinge* « raclures ».

Ajoutons que tous ces mots ont pu subir l'influence de la famille des a.fr. *esclice* « éclat de bois, fragment » (d'où *éclisse* « attelle ») et *esclicier* « fendre, mettre en morceaux » (dans la Ch. de Roland) qui viennent des franciques **slīti* « entaille, fragment » (d'où l'all. *Schlitz* « fente ») et **slītan* « fendre ».

11. *dissière*: “jachère” (Dul)

Cette f., qui paraît isolée dans le domaine belgo-picard⁶², évoque le namurois *gicière* mentionné par Grandgagnage⁶³ et l'a.fr. du nord *jussière* “jachère”. “Le fr. *jachère*”, écrivait déjà cet auteur, “vient de *gascaria*, dont le w. *jouhîre* paraît être au contraire une forme contemporaine”. On suppose aujourd’hui un gaulois **ganskaria*. La relation avec le lg. *djouhîre* paraît vraisemblable; ce t. ne figure pas à l’index lexicologique des *Variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise* de Louis Remacle⁶⁴. La déformation qu’offre la f. *dissière* témoignerait de l’effacement d’un t. lié à une réalité rurale gagnée par l’oubli.

12. *garlousète*: “plaisanterie” (Dul) / « plaisirerie parlée » (GWBr)

Selon Hécart, le mot, sous la f. *garlousète*, connaît en « rouchi » deux significations assez différentes : « jeune fille bien éveillée » et « plaisirerie libre ». Ex.: « Ch' est eune jone *garlousété* », « Il conte des *garlousées* aux jeunes filles ». Un même type de dédoublement sémantique s’observe dans l’athois *sot'rîye* « sottise » et « femme sotte »⁶⁵. Dans le domaine belgo-picard et dans ses marges, *garlousète* prend selon les localités ou régions l’un ou l’autre sens, mais jamais les deux, d’après notre documentation. À Mons, il signifie « « jeune fille éveillée » selon le dict. des « Montois Cayaux », qui se réfère à Héc. et fournit une attestation tirée de l’*Armonaque dé Mons* de 1862 (mais le t. manque à Delmotte). À Mouscron, Ath⁶⁶, Chapelle-lez-Herlaimont⁶⁷, à Nivelles, il signifie « gaudriole, gauloiserie », «plaisanterie, propos fantaisiste ou imaginaire, boniment, histoire peu crédible » (souvent employé au plur.), « fadaise ». Le dict. de Flobecq lui donne le sens un peu différent de « enfantillage, chose de peu de valeur », mais l'ex. rejoint les cas précédents : « Raconté dès *garlouzèt'* », « des propos fantaisistes ». Tournai a la f. *garnousette* « plaisirerie » (Jardez). Le t. semble inconnu au Borinage.

On citera pour mémoire, comme étymologie populaire sans fondement, celle qui tendrait à rattacher les lillois *garlouse* et *garlousète* « gauloiserie, plaisirerie » à *gaulois*, par « déformation euphonique »⁶⁸. L’hyp. serait du même type que celle rattachant *bredouiller* et

⁶² Hécart mentionne pour Lille *guesquière* notamment conservé en anthroponymie sous la f. *Ghesquière*.

⁶³ Sous *jougueler*, *jouheler*, 258.

⁶⁴ Liège-Paris : Faculté de Philosophie et Lettre-Droz, 1944.

⁶⁵ *Le pic. du pays d'Ath.* Dans d’autres localités, le pic. distingue des types [sottise] et [sotterea = idiote] : Mons *sotîses* « injures » ~ *sot'rau* « fille folle, étourdie ; « sotte ; écervelée » ; uest-wallon *sot'rîye* ~ *sot'rau*. Y aurait-il un croisement ou une confusion à Tournai ? Jardez note sous *sotérielle* « sauterelle » : « on a aussi *sautériau*Calaudes, flahutes et gripètes. La formation des stéréotypes féminins dans les dialectes montois et borain», à par. dans les *Annales du Cercle historique et archéologique de Saint-Ghislain et de la région*, 2004.

⁶⁶ *Le pic. du pays d'Ath* ; mais il n'est pas connu de Vindal.

⁶⁷ Carlier.

⁶⁸ Blanquaert.

l'a.fr. *bredeler*, d'où le pic. *bèrdèler* « radotter, marmonner », à *brittus* « breton », d'où « parler comme un breton ».

Le t. fait plutôt songer à une famille qui rassemble le montois *galguezouille* « vain propos, conte-bleu, bourde, calembredaine » (Delm.) et le liég. *galguizoude*, *-oûde* « baliverne, sornette, faribole », que Grandgagnage donne sous la f. *garguèzoûte*. Haust y voit un composé « probable » du « préf. péjoratif *cal-*, *gal-* et du m. h. all. *gezoc* (action de tirer qqch en longueur, de perdre son temps) ». Ce préf. est classiquement invoqué pour expliquer *calembredaine*, le second élément comportant « le radical contenu dans *bredouiller* » (BVW).

Il est étonnant que Guiraud conteste l'existence d'un tel préfixe, où il voit plutôt la présence de *cale* « coquille » au sens de « chose vaine, mensonge ». Il conclut du reste comme suit sa notice des *Étymologies obscures* à propos de *calembredaine* et *calibourde* « mensonge »: « Cela dit, étant donné l'aire dialectale et le sens de ces mots, il est plus logique d'y voir des composés du picard-wallon *calender* ‘dire des balivernes’ (Pic.), *calander* ‘bavarder’ (Lorrain). Cf. FEW 16, 298, *kallen* ‘bavarder’ ». Le gaumais de Chassepierre a effectiv^t *calander* « parler avec profusion, faire beaucoup de racontars, plutôt malveillants », à côté de *calambourdin.ne* « calembredaine »⁶⁹. Mais l'existence d'un « wallon » *calender* serait en tout cas à vérifier, car l'information de Guiraud paraît viciée : elle remonte sans doute à Grandgagnage, qui fournit en réalité la f. *calauder* « babiller », précédée du sigle « R » qui signifie « rouchi », et qui suppose égal^t l'origine germ. alléguée par le FEW⁷⁰.

Le préf. péjoratif *cal-*, *gal-* postulé par Haust et von Wartburg permettrait aussi de rendre compte en partie de *galimatias*, en y ajoutant éventuellement l'influence de *galer* « s'amuser, se moquer » invoquée par Guiraud. Au prix d'un « rhotacisme épenthétique de renforcement » pour effet comique - risquons la formule - il conviendrait bien à la caractérisation de propos destiner à « s'amuser » des jeunes filles.

⁶⁹ Jules Massonet, *Lexique du patois gaumais de Chassepierre et de la région*, Liège : Soc. de Langue et de Litt. wallonnes, 1974.

⁷⁰ Picard de Valenciennes, bor. *calôder* « babiller, caqueter, bavarder; médire », Ath *calôdeu* « bavarder, faire des cancans, potiner », etc. Le mot est ignoré du liég.